

À l'heure où s'achève l'année 2025, je souhaite vous exprimer, au nom du comité de l'APeVAL, une profonde reconnaissance pour votre fidélité et votre engagement.

Une fois encore, l'année écoulée a mis en lumière les défis persistants liés à un climat général d'incertitudes en lien avec la géopolitique mondiale qui pousse les entreprises à la prudence. Hélas, notre employeur suit la même tendance, malgré un budget 2026 équilibré. En septembre dernier, en conférence de presse, il a été clairement mentionné que « *les charges du personnel restent l'un des postes le plus lourds des finances cantonales* ».

Que dire... il n'en reste pas moins, que sans collaborateurs formés, motivés et engagés, nul ne se ferait. Certes, des engagements à hauteur de 96 EPT (emploi plein temps) vont être créés en 2026, toutefois cela s'avèrera malgré tout insuffisant.

En effet, seuls 21 postes supplémentaires concerneront l'administration cantonale pour 2026. Ces engagements représentent une extension de 0,6 % du volume du personnel pour offrir les mêmes services à une population qui, en parallèle, a augmenté de 1,5 % durant la seule l'année 2024 (5444 habitants supplémentaires en 12 mois). L'administration cantonale valaisanne continue donc à fournir des prestations d'excellente qualité sans extension de sa taille comparable à l'augmentation du nombre de ses administrés à servir. Nous estimons que cette tendance récurrente risque d'être préjudiciable sur la durée à la fois à la clientèle et aux collaborateurs.

Par ailleurs et comme à son habitude, votre comité s'est mobilisé pour le plan de travail 2026 et a transmis à la FMEP ses propositions : comme le permet la loi fixant le traitement des employés, nous avons proposé 4 jours chômés, au vu des jours fériés tombant sur des samedis (1^{er} et 15 août) ou un dimanche (1^{er} novembre). Sur les 4 jours chômés proposés au Conseil d'État, 2 jours ont été retenus, notamment le 2 janvier 2026, nous permettant ainsi de profiter plus longuement des fêtes de fin d'année. Nous remercions notre employeur pour ce geste, d'autant plus que nous sommes conscients que le canton du Valais ne reconnaît pas le 2 janvier comme « jour férié » à l'instar de la plupart des cantons suisses et de nombreux organismes privés et/ou paraétatiques qui ferment usuellement à cette date (Banque cantonale, La Poste, ...).

Ces sujets sont et resteront des priorités traitées avec diligence par votre comité qui les examinera attentivement, afin d'améliorer nos conditions de travail et surtout de pouvoir continuer à concilier notre vie professionnelle et privée.

Assurément, nous savons toutes et tous qu'un accroissement de notre masse de travail et un rythme intense peuvent peser sur le bien-être de chacun et sur le sentiment de satisfaction au travail. L'enquête de satisfaction effectuée en 2024 auprès des enseignants et du personnel administratif de l'État du Valais, a d'ailleurs révélé en février dernier que la charge de travail des employés administratifs était qualifiée « d'élevée à très élevée » pour 78 % des sondés et qu'elle continue à croître depuis la dernière enquête de 2018. Quant au stress au travail, 42 % des personnes interrogées estiment que leur état de stress est « fort, voire très fort ».

Notre employeur est conscient de cette problématique et s'investit pour améliorer la situation. Pour preuve, un groupe de travail a été mis en place cet automne, à la suite du sondage, afin de réfléchir à différents axes de travail pour mettre en place des mesures favorisant la santé au travail et sensibiliser le personnel à relever le défi de l'utilisation des outils de numérisation et de l'intelligence artificielle (IA) par le biais de la formation.

Prendre soin de soi et des autres n'est donc pas un mal, mais une condition indispensable pour continuer à servir avec professionnalisme, résilience et humanité.

Notre engagement, notre sens du devoir et notre contribution au bon fonctionnement de notre administration constituent des atouts essentiels au service de la fonction publique valaisanne

C'est pourquoi votre comité reste à l'écoute et agit régulièrement en amont en collaboration constante et étroite avec la FMEP. Cette synergie positive s'avère essentielle pour défendre nos acquis et garantir nos intérêts en tant que collaborateurs de l'État du Valais, car ces réalités exigent une vigilance accrue et des réponses collectives.



Les mots de la présidente

L'APeVAL est convaincue que des collaborateurs et collaboratrices **écoutés, soutenus et respectés** sont les piliers d'un service public fort et durable.

L'an 2026 s'ouvre sur la volonté réaffirmée de votre comité de renforcer et maintenir le dialogue entre le personnel et les autorités, de promouvoir les conditions de travail authentiques en les consolidant et de valoriser le travail de chacun. Nous continuerons également à défendre un environnement de travail où la confiance, la solidarité et le respect guident nos relations au quotidien. Ces dimensions demeureront au cœur de nos préoccupations, car elles conditionnent la qualité et la durabilité du service public que nous représentons.

Au nom du comité APeVAL, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année emplies d'énergie, de sérénité et de sourires partagés.

Que la magie de Noël illumine vos cœurs et remplisse votre vie de bonheur.